



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

En ville, par porteur 12.— 6.— 3.—
 par la poste 13.— 6.50 3.25.
 Hors de ville, France 13.— 6.50 3.25
 Etranger (Union postale) 30.— 15.— 7.50
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1
 Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

ANNONCES, corps 7

Du Canton, la ligne ou son espace . 0.15
 Prix minimum d'une annonce . 0.50
 Avis mortuaires 0.20 la ligne tardifs 0.40
 Suisse et étranger, la ligne 0.25; 1^{er} insert, min. 1.25. Avis mortuaires 0.30 la ligne.
 Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
 Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

TRIBUNAL CANTONAL

Avis d'enquête

Les ayants-droit d'Emile Sauer, fils de Jean-Guillaume, marié à Julie-Ellise Beyeler, le 6 juin 1872, exposent que le présumé habitait Le Landeron, qu'en 1899 il quitta brusquement cette localité et que depuis lors on ignore entièrement ce qu'il est devenu. Ils alléguent que son décès est très probable et demandent sa déclaration d'absence conformément aux art. 85 et suivants C. c. s.

En conséquence, le Tribunal cantonal ouvre l'enquête prévue par l'art. 86 C. c. s. et invite toutes personnes qui pourraient donner des nouvelles d'Emile Sauer à se faire connaître au Greffe du Tribunal cantonal, Château de Neuchâtel, avant le 1^{er} juin 1918.

Donné pour trois insertions à un mois d'intervalle dans la Feuille officielle du canton de Neuchâtel et dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du Tribunal cantonal: Le président, (signé) R. Courvoisier. Le greffier, (signé) DuPasquier.

République et Canton de Neuchâtel

AVIS

Les propriétaires de camions-automobiles qui seraient disposés à entreprendre, à forfait, le transport de la tourbe des Ponts-de-Martel à Neuchâtel et autres localités du Vignoble, sont invités à s'inscrire, jusqu'au 5 août au département de l'Industrie et de l'Agriculture, Office cantonal des communes à Neuchâtel, avec indication des prix par m³ et par kilomètre. P. 6918 N.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Le public est informé que pendant l'épidémie de grippe, les convois funèbres avec suite ne sont pas autorisés

Direction de Police.

IMMEUBLES

Pour cause de départ de

Boudry

maison du bureau postal à vendre. Belle situation au centre du bas de la ville, éclairage électrique.

Offres à adresser M. J. Ackert, rue Source 17, Bienna.

A vendre ou à louer à Neuchâtel

petite villa

de 7 pièces et dépendances, beau jardin fruitier et potager, volière et clapier. Au soleil, belle vue, tram. — S'adresser Henri Marthe, Grand'Rue 1, Neuchâtel.

CORTAILLOD

Vente d'une maison et d'une vigne

Le samedi 10 août 1918, à 8 h. de l'après-midi, pour sortir d'adjudication, les bois de Jean-Henri Bormand exposent en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à Cortaillod, savoir: Maison au centre du village, 3 logements, rural et dépendances, grandes caves, grand jardin. Assurance du bâtiment 24,500 fr.

Petite vigne de 1 ouv. 1/2 formant l'article 189 du Cadastre de Cortaillod.

Sous réserve de ratification par l'autorité tutélaire, l'adjudication sera définitive.

S'adresser pour visiter à Mlle Fanny Bormand et pour les conditions au notaire Michaud, à Bôle.

Etude BRAUEN, notaire HOPITAL 7

Immeubles à vendre:

Quai des Alpes, 4 appartements, 7 chambres, jardin.

Quai des Alpes, 4 appartements, 5 chambres, jardin.

Port-Rouland, villa de 8 chambres, jardin.

Au Rocher, villa, 10 chambres, beau jardin.

Peseux, maison, 3 logements, jardin.

Peseux, villa, 12 chambres, jardin.

A vendre à Bôle

bonne maison

familiale

2 à 3 appartements: 16 pièces, chauffage central, verger, jardin, dépendances. Fr. 32,000. Convient pour grande famille, rentier. — S'adresser Agence romande, P. Langer, Gland.

A VENDRE

Blanchissage

Le linge de corps et de maison est lavé et repassé avec le plus grand soin par la

Grande Blanchisserie Neuchâteloise

S. GONARD & C^o, MONRUZ-NEUCHÂTEL

INSTALLATION MODERNE avec machines perfectionnées

empêchant toute usure anormale du linge

Seule blanchisserie à vapeur à haute pression du canton

Le vapeur à haute pression garantit la désinfection complète du linge.

Service à domicile — Téléphone 10.05

Expéditions au dehors par tram, poste ou chemin de fer

BOUCHERIE DE SERRIÈRES

Baisse sur le porc

frs, de 2 francs par kilo

Se recommande. Mœder, boucher, Serrières

Pour faciliter les transformations et l'agrandissement de notre magasin de Neuchâtel, nous mettons en vente notre énorme stock de

CHAUSSURES en cuir

(excepté la chaussure populaire)

avec un **RABAIS** jusqu'à 10 %

Profitez de cette occasion exceptionnelle, même si le besoin de chaussure n'est pas urgent.

J. KURTH

Place de l'Hôtel de Ville

LE RAPIDE

HORAIRE DE POCHE Facile à consulter

:: (Nouvelle édition complétée avec prix des places :: comprenant taxes et surtaxes en vigueur actuellement.)

En vente, dès maintenant, au prix de 35 centimes au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et dans les dépôts

Une BONNE NOUVELLE

La Représentation générale pour la Suisse des Etablissements de John Layton & Co, à Genève, est heureuse d'aviser sa clientèle, qu'à partir du 1^{er} Août prochain, elle trouvera à nouveau dans les magasins détenant ses produits,

les œufs frais évaporés

aux prix suivants: En sachets d'une contenance de

60 grammes (6 œufs) Fr. 1.50

120 grammes (12 œufs) » 3.50

En dépôt: Ch. PETITPIERRE

115 succursales en Suisse romande, etc., etc.

CHAUFFAGES CENTRAUX

Pour économiser le combustible l'hiver prochain, faites poser des tourneaux, calorifères, avant de nouvelles hausses.

Pour tous renseignements s'adresser chez:

Ed. PRÉBANDIER & Fils, constructeurs NEUCHÂTEL — Téléphone 7.29

„Mercure“

La plus grande maison suisse de

Cafés, Thés et Chocolats

Autres spécialités: Confitures, Conserves, Biscuits, Bonbons, etc.

L'énorme débit de marchandises aux consommateurs mêmes en garantit la fraîcheur et en permet la vente aux prix du jour les plus bas

Plus de 115 et prochainement plus de 120 succursales en Suisse

La Brasserie Muller

NEUCHÂTEL

recommandé aux amateurs

ses bières **Brune et Blonde**

Mise en vente à domicile à partir de 12 bouteilles

TELEPHONE 127

Encore une série de BICYCLETTES NEUVES

À prix avantageux

Pour hommes à roue libre, frein contre-pédalage, avec pompe de cadre 270 fr.

Pour dames même équipement 250 fr.

A. GRANDJEAN

St Honoré 2 Téléph. 552 NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX D'ARTICLES pour ENFANTS

ROBETTES CHAPEAUX

etc., etc.

MAGASIN Savoie-Petitpièrre

Magasin Ernest Northier

Rues du Seyon et des Roullins

PURÉES

de fêve gras d'écrevisses de homard de crevettes

SAUCISSES aux choux SAUCISSES au riz PETIT SALE aux choux GALANTINES

A VENDRE

Des lits, une grande étagère, une table à rallonges et un calorifère. S'adresser Bel-Air 11, 1^{er} étage.

Les comprimés de saccharine 110 fois

„HERMES“

se vendent au détail au prix maximum de 50 cent. la boîte d'environ 100 tablettes S. A. „HERMES“ J. H. 7749 Z

Névralgies Influenza Migraines Maux de tête

CACHETS MATHEY

antinévralgiques

Soulagement immédiat et prompt guérison. La boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies

Dépôts à Neuchâtel: Bauler, Bourgeois, Donner, Jordan, Tripet et Wildhaber.

On offre à vendre faute d'emploi, un

violin

avec accessoires, 1^{er} Mars 24, au 5^{me} à gauche.

Abricots

Extra pour stériliser. Un colis 10 kg. brut fr. 18.—. Moyens 14 fr. — 5 colis 86 fr. et 76 fr. Franco. E. Felley, Saxon.

STORE

A vendre un rouleau de store en tôle plombée de 2 m. 75 avec triangle, 2 bras à charnière et supports pour le rouleau. Côte 76, 2^{me} étage.

Dès que les premiers symptômes de la

Grippe

apparaissent, malaise, fièvre, transpiration, maux de tête, courbature, etc., écrivez ou télégraphiez-moi, je vous enverrai par retour (express) ce qu'il faut et instructions contre remboursement de 4 fr. 70 franco. Droz, herboriste, Neuchâtel (chez moi, 7 rue Saint-Maurice, 3 fr. 85).

A vendre un

beau porc

d'environ 90 kg. S'adresser à Louis Leuba, Boudry.

SIRAL

MEILLEURE CRÈME pour chaussures

Cidre et Poiré de Thurgovie livre la cidrerie de Märstetten

Diplôme 1^{re} classe, Marché de cidre, Bâle 1918.

Occasion exceptionnelle pour avocat, notaire ou agent d'affaires

Agence d'affaires et de gérances

marchant très bien, à remettre immédiatement à Neuchâtel, pour cause de départ. — Centre ville. — Clientèle assurée.

S'adresser: Henri Marthe, Grand'Rue 4, Neuchâtel.

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: «Le Lysoform médical est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc. Il n'est ni toxique, ni cancéreux, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile.» Etant donné les nombreuses contre-façons, prière d'exiger la marque de fabrique. — Dans toutes les pharmacies. Gros: Société Suisse d'Antiseptise Lysoform, Lausanne.

La vraie source de BRODERIES

pour lingerie, comme choix, qualité et prix se trouve toujours au

Dépôt de BRODERIES, rue Pourtales 2

Le choix des Broderies est sans cesse renouvelé et à des prix très modérés, malgré la hausse générale.

Poudre „ALPHA“

Le meilleur Shampoing

Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustre si recherché

Se fait: aux Camomilles, au Romarin, au jaune d'œuf, au Goudron et à la Violette

En vente chez:

Pharmacie Bourgeois, rue de l'Hôpital;
 Pharmacie Bauler, rue des Epancheurs 11;
 Pharmacie F. Jordan, rue du Trésor 3 et rue du Seyon;
 Pharmacie Tripet, rue du Seyon 4;
 Pharmacie de l'Orangerie, A. Wildhaber;
 Maison Hediger et Bertram, place du Port;
 Maison J. Keller, coiffeur, sous l'Hôtel du Lac;
 Pharmacie Leuba, Corelles;
 Pharmacie Zintgraf, à Saint-Blaise.

Batteries de cuisine spéciales pour Réchauds électriques

Remise de commerce

Les administrateurs officiels de la succession de Hermann Luthi, ci-devant maître coutelier à Neuchâtel, offre à remettre le commerce de coutellerie situé à la rue de l'Hôpital 13, à Neuchâtel, dépendant de la succession.

Outre les marchandises et l'agencement du magasin, la remise comprend un atelier avec outillage complet (tours, moteurs, scies, transmissions, machines diverses). Belle clientèle, conditions avantageuses, occasion exceptionnelle. S'adresser, pour visiter et renseignements, à l'un des trois administrateurs soussignés:

F. MAULER, AVOCAT, RUE DE L'HOPITAL 2, NEUCHÂTEL.
 G. HALDIMANN, FAUBOURG DE L'HOPITAL 6, NEUCHÂTEL.
 J. BARRELET, AVOCAT, RUE DE L'HOPITAL 6, NEUCHÂTEL.

Meubles soignés

Skrabal Freres

PESEUX

Rue de la Gare 2

Sœurs Herzog

Angle Seyon - Hôpital NEUCHÂTEL

Ganterie

Service d'escompte 5 %

Lanfranchi & C^o

Seyon 5, NEUCHÂTEL

Sacs à main pour dames

Article français très soigné et très solide

Timbres service d'escompte

MARQUE ELEPHANT L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE

Demandez cette Marque suisse dans les magasins de chaussures et essayez-les!

CARTES DE VISITE en tous genres à l'Imprimerie de la Feuille d'avis de Neuchâtel

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

LOGEMENTS

2 chambres, cuisine, dépendances, électricité. Prix de guerre. Chavannes 6, magasin.

Valangin

A louer immédiatement beau logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Eau, électricité, jardin. S'adresser à J. Anassa, à Valangin.

Appartement

de 4 chambres, balcon et toutes dépendances à louer pour 24 décembre. S'adresser Rocher, No 4.

Logement, eau, gaz, électricité. Chavannes 13. 4me. c. o.

Logement de 3 pièces, 1er étage, rue Gibraltar S'adresser épicerie même maison.

A louer tout de suite petit appartement, 3 pièces, gaz, électricité. S'adresser Parcs 57, au 4me étage.

Pour le 24 septembre, appartement confortable, 3 pièces, avec chauffage central, Sablon 33.

S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux-Arts 26. co

Tout de suite ou pour époque à convenir, au Neuchâtel, logement de deux chambres et cuisine remis à neuf; eau et électricité. - Etude E. Bonjour, not.

VALANGIN

On offre à louer, à Valangin, un petit logement composé de deux chambres, une cuisine, avec dépendances et jardin, bien exposé, convenant pour une ou deux personnes tranquilles. Adresser offres à M. Frano, Valangin.

CHAMBRES

CHAMBRE ET PENSION pour demoiselle de toute moralité. On renseignera au magasin de coiffures pour dames, Concert 6.

Chambre meublée. Beaux-Arts 21. 2me étage.

Chambres meublées dans maison d'ordre, soleil. - Terreaux 3. 2me étage.

Chambre meublée, indépendante, au 4me étage. S'adresser au 1er à gauche, Faubourg de l'Hôpital 86.

Chambre meublée. Rue Poutalès 6. rez-de-chaussée. à louer.

Belle chambre, à deux fenêtres, confortablement meublée, au soleil, sur le lac. Peruis du Soc 8. 1er étage.

Joies chambre meublée. Sablon 13. rez-de-chaussée, droite.

Chambre meublée, sur le lac. Quai du Mt-Blanc 2. rez-de-chaussée, à gauche. c. o.

Belle chambre meublée, électricité, pour personne rangée. Terreaux 4. 1er étage.

3 jolies chambres meublées, sur Avenue du Premier Mars. S'adresser à M. Jenny, coiffeur.

Belle chambre meublée, avec vue et soleil. Côte 47. 3me.

Deux belles chambres meublées à louer. Prix des Halles 11. au 3me. Place modérés. co

Chambre meublée au soleil. - Hôpital 6. 4me. sur la rue.

Petite chambre meublée. Parcs 45. 1er escalier à gauche. c. o.

LOCAT. DIVERSES

PESEUX

Magasin et arrière-magasin, pour tout de suite. S'adresser Grand'Rue 33. P1187N c. o.

Demandes à louer

Monsieur seul cherche belle chambre bien meublée ou 2 chambres (salon et chambre à coucher). Ecrire à M. 788 au bureau de la Feuille d'avis.

QUARTIER DE L'EST

On demande à louer pour le 24 septembre un logement de 2-3 chambres et toutes dépendances. - Offres écrites sous D. G. 789 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné, 2 personnes, 2 enfants, cherche à louer aux environs de Neuchâtel, Corcelles ou Pesieux un logement confortable de 4 à 6 pièces, de préférence petite maison avec jardin avec éventualité d'achat. - Ecrire à M. Emile Vachet, Chasseron 47, La Chaux-de-Fonds.

Deux dames cherchent, pour le 24 septembre, dans bonne maison, LOGEMENT de 3 pièces, cuisine, dépendances. Eau, gaz, électricité. Adresser offres à Mme Convert, Avenue de la gare 9, Neuchâtel.

Jeune homme fréquentant le Gymnase cherche chambre au soleil et pension dans bonne famille de la ville (dès le 10 août). Offres écrites sous initiales H. B. 784 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

seule cherche, pour le 24 septembre, au centre de la ville, dans maison d'ordre, logement de 3 chambres au soleil, cuisine, gaz, électricité. Demander l'adresse du No 768 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, dans les districts de Neuchâtel et de Bonroy, quelques caves saines se prêtant à la conservation de pommes de terre. Adresser les offres avec indication de surface utile et prix de location jusqu'au 1er août à l'Office cantonal de ravitaillement aux pommes de terre, Château de Neuchâtel. P. 5912 N.

PLACES

On demande une bonne domestique de toute confiance, sachant bien faire la cuisine, pour petit ménage. Entrée 1er août à l'Office cantonal de ravitaillement aux pommes de terre, Château de Neuchâtel. P. 5912 N.

Occasion d'apprendre l'allemand. Bonne nourriture et vie de famille assurée, éventuellement on paierait petits gages. E. Schorer, Pension Loreto, Soleure. O. F. 5716 S.

On demande, dans une petite famille à la campagne, une jeune fille

honnête et de bonne santé, pour faire tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à Mme Kretschmar, Colombier.

On cherche pour entrer tout de suite ou époque à convenir, UNE JEUNE FILLE

de toute confiance, bon caractère, déjà au courant des travaux d'un ménage. Bons soins et traitement. Vie de famille. Faire offre à Tell Renand, néo-zeeland, à Cernier.

On demande pour le 15 août, bonne à tout faire

sachant cuire. Bons gages. - Trois Portes 12. Mme Béguin.

On demande une FILLE

propre et active pour faire les travaux du ménage et un ménage sachant faire la cuisine. Entrée tout de suite. S'adresser Beaux-Arts 19. 1er étage.

On demande une fille

sachant faire tous les travaux d'un ménage. S'adresser Clos de Serrières 4.

Jeune fille

forte et robuste est demandée tout de suite dans bonne pension pour aider à tous les travaux de la cuisine. S'adresser : 8 Rue Poutalès, 2me étage. O. F. 1008 N.

On demande une jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser à A. Perronod, agriculteur, Corcelles (Neuchâtel).

Jeune fille

On demande pour tout de suite, une JEUNE FILLE

active et propre pour aider aux travaux du ménage. Entrée le 15 août, gages à convenir. S'adresser Evole 30.

Mme Blazy, Cassardes 7, demande une

Personne expérimentée pour un ménage soigné de 2 personnes.

Avis aux jeunes filles

Avant d'accepter une place à l'étranger, adressez-vous pour renseignements gratuits au bureau des Amies de la Jeune fille, rue St-Maurice 12, à Neuchâtel. Pour la Suisse, on peut se renseigner rue du Côt-d'Inde 5.

EMPLOIS DIVERS

italien, en règle avec ses obligations militaires, ayant fréquenté l'Ecole supérieure de commerce, ex-auditeur de la Faculté de Droit Université de Neuchâtel, faisant volontariat dans maison de commerce de Neuchâtel, connaissant à fond le français, l'italien, beaucoup d'allemand, ayant notions d'anglais et dactylographie.

cherche place

dans maison de commerce pour correspondance ou dans bureau de notaire ou avocat pour commencement de septembre. Bons références. Offres sous P.2167 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Une jeune fille

est demandée pour petits travaux de bureaux, copies, etc. Offres par écrit sous chiffres J. B. 790 au bureau de la Feuille d'avis.

Ferblantiers

Bons ouvriers sont demandés, voyage et formalités payés; bon salaire, travail assuré. Adresser offres avec certificats à Paul Henny, Cours Morand 57, 5816 L.

un domestique

pour traire 6 vaches et travailler à la campagne. Salaire 50 à 60 francs par mois.

manoeuvres

ayant déjà travaillé sur des machines. Usine mécanique du Cheminot, Corcelles.

PERSONNE

de toute confiance demande encore quelques journées de lessives ou de nettoyage. S'adresser Parcs 85, 4me à gauche.

EMPLOYÉ

Jeune homme exempt du service militaire, au courant des travaux de bureau, cherche place dans commerce de la ville ou environs. Entrée tout de suite ou date à convenir. Demander l'adresse du No 776, au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

ayant fait 3 ans d'école de commerce, au courant de la comptabilité, sténographie, dactylographie, cherche place tout de suite, ou époque à convenir. Ecrire à B. 775, au bureau de la Feuille d'avis.

tourneur

Pour un atelier de chemin de fer de la Suisse romande, on demande un

chaudronnier

habiles. Places stables. S'adresser par écrit sous chiffres C. H. 780 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrières jaugeuses

ainsi que pour le travail des machines. S'adresser à l'atelier des Parcs 88.

Dame française

connaissant tous travaux de bureau, machine à écrire, parlant allemand, cherche emploi. Ecrire sous L. M. 85, poste restante, Neuveville.

Negrul

On cherche encore quelques bons et sérieux représentants.

Quelques ouvrières

seraient engagées tout de suite. Société romande d'outillage, au Plan.

vacher

dans grand domaine de 10-12 vaches. Entrée immédiate. S'adresser à Albert Schwab, près de la maison d'école, Gals (Berne).

Tailleur

Interne français (40 ans) connaissant à fond la coupe et ayant pratiqué de longues années, désire trouver occupation bien rétribuée chez bon marchand-tailleur. Adresser offres écrites à M. T. 72 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme robuste

cherche place dans magasin d'épicerie en gros, ou dans un commerce. S'adresser Ed. Quartier, la-Tenta, Beaux-Arts 26, Neuchâtel.

Demandes à acheter

On demande à acheter ou à louer 2 boilles de 40 lit.

pour transport de lait. Adresser offres à Commune de Noiraigue.

On cherche à acheter d'occasion un neuf, un potager neuchâtelois

de moyenne grandeur, ne brûlant que du bois. Faire offres avec détails et prix à M. Arnold Frank, à Valangin.

On demande à acheter en bon état un MOTEUR 3 HP

courant triphasé 190 volts. S'adresser chez Arthur Tissot, Valangin.

On demande à acheter d'occasion un fusil de chasse

cal. 12 percussion centrale. - Offres écrites avec prix à Z. D., poste restante, Cormendèche.

Vendez vos chevaux

pour abattre ou abattus d'urgence à la BOUCHERIE CHEVALINE

rue Fleury 7, Neuchâtel. Tél. 9.40 qui les paie toujours le plus haut prix.

Avantages: Garantie d'abatage et prix convenu payé comptant. Si nécessaire, arrivée par camion-auto. O. F. 894 N. Ch. RAMELLA.

des racines de gentiane

livraison tout de suite ou en automne. Paiement comptant. Prière d'adresser les offres sous chiffres K. 5585 X. à Publicitas S. A., Neuchâtel. J. H. 15385 B.

Vieux dentiers

or, argent, platine, déchets et fragments de toutes sortes sont toujours achetés à très grand prix par M. Meyrat, acheteur autorisé, Neuchâtel, Neuchâtel.

On demande à acheter poussette anglaise

d'occasion mais en bon état. - Mme Hertel, Faubourg de la Gare 28.

On achèterait d'occasion des draps de lit

Hôpital 6, 4me, sur la rue.

AVIS DIVERS

Mme Küffer-Bloch

Rue Bachelin 3

Leçons de cithare, mandoline et guitare, avec de très bonnes méthodes.

Répertoire de morceaux choisis pour élèves avancés.

PENSION, Seyon 21

Pendant les vacances, place pour quelques pensionnaires, co

SALON DE COIFFURE

EUG. JENNY

absent pour service militaire, recommande son établissement à ses concitoyens.

JE GUERIS LA HERNIE

Garantie DE 5000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis: « JE GUERIS », je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un corset, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de CONTENIR sa hernie. NON! JE VEUX DIRE que ma méthode permet au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et retenir l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire de ce que j'ai découvert un bienfait pour tous les malades de hernie dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes qui j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offrez ma méthode, vous n'en éprouverez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et habilement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.

COUPON GRATUIT

Dr. WM. S. RICE (F. 1052), (G.P.O. Box No 5). 8 et 9, Stonecutter Street, LONDRES, E. C. 4, Angleterre.

Nom Rue Ville Département

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

CABINET DENTAIRE Pierre-O. GROSS Rue du Seyon 5a Neuchâtel

Les ateliers de couture de Mmes KAESER & LEPRINCE seront fermés jusqu'au 15 septembre

PARIS-DENTAIRE Diplôme de l'Ecole Dentaire de Paris Exam. de l'Ecole Dentaire de Genève

Entreprise nouvelle en plein développement, avec travail assuré et clientèle de premier choix.

L'ATELIER de COUTURE Mmes WALTER et LEBET, Passage Max-Meuron 2 est fermé jusqu'au 5 septembre

Muttentz-Bâle, Pensionnat Diana pour jeunes filles. - Etude approfondie de la langue allemande.

LE MAGASIN REBER Bandagiste-orthopédiste Caoutchouc et Articles pour malades est transféré au bas des Terreaux 8 NEUCHÂTEL

Avis Mortuaires JEANNERET père CHIRURGIEN-DENTISTE ABSENT Remerciements

AVIS MÉDICAUX Ed. Matthey chirurgien-dentiste NE REÇOIT PAS jusqu'au 15 août

FORTUNES MAUDITES PAR Jeanne France A partir de ce moment, continua-t-elle, je me suis considérée comme sa fiancée; d'autant plus que nous nous rencontrions souvent chez Lucie de Lérins, qui, tu le sais, est toujours souffrante et supplie qu'on aille la distraire.

bien. Il va avoir le choix entre toutes les jolies héritières du pays. Pour ne rien changer aux habitudes prises, habitudes s'enracinant de plus en plus, à mesure que l'opinion publique devenait sévère pour l'héritier du baron d'Epinouze, les Adriant, galériens mondains, recevaient au château de la Tour, comme chaque semaine.

me humiliés; la belle gaité de ce grand enfant de Régis avait presque disparu; il parlait souvent de missions lointaines, de conquêtes africaines, de sauvages à civiliser ou à tuer. Bertrand, elle, travaillait avec un acharnement inouï, une constance inlassable, presque jour et nuit.

gea méchamment une autre. - Quelle idée de bûcher ainsi, avec sa fortune, ainsi qu'une pauvre fille! - C'est sa petite coquette, murmura la mère, comme l'excusant.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

LA GUERRE

Grave déraillement

BERLIN, 30. — (Officiels). — Mardi matin, entre Zantoch et Gurkof, près de Landsberg (Brandebourg), la tige de piston gauche de la locomotive du train 22 se brisa, provoquant le déraillement de la locomotive, qui fit à son tour sortir des rails les 41 wagons du train de marchandises 6641, qui passait sur la voie voisine. Quatre wagons du train 22 ont été incendiés et trois du train de marchandises. Selon une communication de la direction des chemins de fer, on a retiré jusqu'à présent des débris des deux trains environ 40 morts, 19 blessés grièvement et deux légèrement.

Les Espagnols s'émeuvent

MADRID, 31. — Les journaux commentent le torpillage de trois navires espagnols, constatant que cet incident est le plus grave qui se soit produit entre l'Allemagne et l'Espagne depuis le commencement de la guerre. Huit sujets espagnols ont péri. La presque totalité du pétrole alloué à l'Espagne en vertu de l'accord hispano-américain a été détruite.

Un régiment allemand se mutine

STOCKHOLM, 31. — On apprend de source certaine qu'une mutinerie grave aurait éclaté à Mohilew dans le 74^e régiment de landwehr. Les soldats auraient refusé de partir pour le front occidental et auraient tué le commandant du régiment et plusieurs officiers.

Les profiteurs de la guerre

Voici ce que, sous ce titre, M. Adrien von Arx, ancien conseiller national, publie dans l'« Oltner Wochenblatt » :

L'auteur constate d'abord que, tandis que la masse souffre, certaines personnes trouvent le moyen de gagner des millions. Cet enrichissement ne suppose pas des connaissances professionnelles sérieuses. La meilleure preuve est dans l'origine variée des nouveaux riches. Ceux-ci ne connaissent que l'art de vendre cher :

« La surprise devint de la colère quand le peuple s'aperçut que des liens pouvaient exister entre sa situation pénible et les gains des nouveaux riches. La mesure du mécontentement devint comble quand le peuple constata que les nouveaux riches appartenaient à ceux auxquels est confié le sort du pays. Un flot d'indignation souleva le peuple suisse lorsque l'on sut que l'homme chargé d'acquiescer le blé pour la Confédération avait trouvé moyen, à côté de ses occupations d'acquiescer par le commerce des céréales un million et demi en deux ans. Cet homme s'appelle Loosli. »

« Un autre enrichi haut placé est M. Schmidheiny, conseiller national saint-gallois. Cet homme, avant la guerre, était fabricant de tuiles. Pendant la guerre, il devint grand commerçant, et se mit à trafiquer avec tous les biens et fruits de la terre, avec des huiles, des engrais, avec du caoutchouc et des produits chimiques. Un consortium se chargeait de ce qu'il ne pouvait faire lui-même. Il dirigeait en outre le bureau fédéral des compensations, qui dépendait du département fédéral de l'économie publique, et contrôlait ou dirigeait en cette qualité une grande partie du commerce suisse. Depuis longtemps, le monde suisse du commerce considérait cette situation comme anormale. Cependant ce fonctionnaire et commerçant, bien qu'attaqué, jouissait de l'approbation et de la protection de ses supérieurs. Ce n'est que lorsque les critiques se transformèrent en protestations devant le Parlement qu'il se décida à s'en aller. Il partit, entouré de vifs remerciements pour les services rendus au pays. »

« Mais le peuple suisse, lui, ne remercia pas. Le peuple suisse vit les centaines de milliers et les millions de francs amassés au service du pays, tandis que lui-même souffrait toujours davantage. »

« Les pensées du peuple suisse vont plus loin. Il veut savoir si l'on avait le droit d'accumuler ainsi de gros bénéfices en un tour de main, et si ces bénéfices ne portaient pas préjudice au pays. La question est posée. Il faudra qu'on y réponde. Ce fut le cas il y a quelques jours au Conseil général de Schaffhouse, où l'un des dirigeants de la commune exprima sa conviction, que le renchérissement dans notre pays n'était pas dû pour un tiers à des causes légitimes. Parmi ces causes, il désigna les gains amassés par des gens comme Schmidheiny, Loosli, etc. »

« Lorsque le procès Schmidheiny-Peter s'ouvrit à Berne, une mesure fut prise qui, si elle était maintenue, aurait pour effet d'empêcher de faire la lumière sur cette affaire. Le juge décida que la preuve ne pourrait être faite que pour le commerce des fêtes et du café, qui fait seul objet de la plainte. Ce qui n'est pas dans la plainte n'existe pas ! Entre temps, le juge a été remercié. On doit attendre que son successeur admette toutes les preuves. »

« Mais ce qui s'est passé au procès est moins étonnant que ce qui s'est produit en dehors de la procédure. Dès que la commission du Conseil national se mit au travail, on perçut une pression d'en haut. On y a déjà fait allusion dans la presse. Il y a plus. On a pu voir M. Schulthess, chef du département de l'économie publique, convoquer l'un des principaux témoins au procès, et le persuader de reconnaître que sa déposition était erronée. Il obtint que ce témoin recula avant d'avoir été entendu par le juge et avant que les pièces de l'affaire aient été soumises au tribunal. »

« Par là, l'intervention amicale de M. Schulthess pour M. Schmidheiny n'était pas épuisée. Il y a quelques jours un journal bernois publia un article sur l'affaire Schmidheiny, répondant à l'assertion d'un autre journal bernois, prétendant qu'il n'y avait rien de sérieux dans cette affaire. Ceci engagea de nouveau M. Schulthess à descendre de son siège ministériel et à aller frapper lui-même à la porte du journal qui avait

prétendu que l'affaire Schmidheiny était « pourrie ». Il arrivera sans doute à ce journal ce qui s'est passé pour le témoin.

« On ne pourra contester que les efforts de M. Schulthess vont trop loin. La question de la culpabilité est posée au procès. Là, M. le conseiller fédéral n'a pas à mettre la main. Comme il ne garde pas la réserve voulue, on est obligé de s'opposer à lui devant l'opinion publique. »

SUISSE

L'impôt de guerre. — Le département fédéral des finances a terminé la rédaction du projet de loi prévoyant le prélèvement d'un nouvel impôt de guerre; ce projet sera présenté ces jours prochains au Conseil fédéral. Le département s'est rallié complètement aux propositions de la commission d'experts. Le nouvel impôt, qui sera levé tous les trois ans, sera beaucoup plus efficace que ne l'aurait été l'impôt direct fédéral. C'est ainsi que le département compte que le rendement de 12 ans équivaldrait à celui de l'impôt direct en 30 ans.

Le cas des déserteurs. — La commission de neutralité du Conseil des Etats a adopté une motion invitant le Conseil fédéral à revenir sur son arrêté prescrivant le refoulement des déserteurs à la frontière.

Les cheminots et la grève générale. — On nous écrit :

Les antipatriotes qui dirigent le soviet d'Oltner brandissent de nouveau l'épouvantail de la grève générale. Ils veulent y arriver; ils y arriveront puisque l'Etat tolère l'existence de cet autre Etat, parasite celui-là, qui gouverne les foules mieux que l'autre, parce qu'il les prend par les bas sentiments.

Il est intéressant de suivre l'attitude des représentants des cheminots. Ceux-ci, dans leurs organes, parlent ouvertement de la grève générale comme étant l'arme utile pour faire aboutir les revendications. Mais quand il s'agit de prendre une décision, ce sont toujours ceux-là qui cherchent à atomiser et à dissiper par reculer l'échéance.

Pourquoi cela ? Parce qu'ils savent très bien que l'immense majorité des cheminots suisses connaît la portée de ses engagements envers le pays; qu'il n'y a pas de chemin de fer qui causerait la ruine de la Suisse, entraînerait la famine, et ne ferait l'affaire que des individus louches dont on ne trouve pas d'exemplaires à l'Ouest et au sud de l'Europe.

Les cheminots suisses sont patriotes. Je ne parle pas d'une poignée d'internationalistes avancés; ceux-là pourraient faire grève à leur aise sans que le trafic en souffre. Ils ne sont pas nombreux, ceux qui se lanceraient dans l'aventure et nous pouvons affirmer que le bon sens, la droiture, et le sentiment du devoir sont assez forts chez nos cheminots pour leur faire repousser énergiquement l'emploi d'une arme à double tranchant qui ruinerait et affamerait notre pays.

Après le soviet de Bâle. — La « Gazette de Lausanne » écrit :

Nous traversons une heure grave de notre histoire. Tous les yeux sont dirigés vers le Palais fédéral, dans l'attente des décisions qui vont être prises.

Le Conseil fédéral a eu dimanche une séance extraordinaire, et les commissions des pleins pouvoirs des deux Chambres se sont réunies lundi en même temps. La « Nouvelle Gazette de Zurich » se demande si le Conseil fédéral ne serait pas bien inspiré en convoquant d'urgence l'assemblée fédérale.

C'est là sans doute la seule solution conforme à la logique et aux intérêts généraux du pays. Une question qui met en jeu l'existence même de la patrie ne saurait être tranchée en dernier ressort entre le Conseil fédéral et un soviet illégal dont le terrorisme est l'arme principale. Le Conseil fédéral agirait sagement, croyons-nous, en se plaçant résolument sur le terrain parlementaire et en faisant appel à toutes les forces nationales pour l'aider à traverser cette grave crise intérieure. La voix du pays tout entier lui clamera alors sa volonté de vivre conformément à ses traditions démocratiques, dans la dignité, la fraternité et le respect des lois.

BALE-VILLE. — Vendredi dernier, à Bâle, M. Paul Pfleger était occupé à nettoyer un revolver lorsque soudain un coup partit. Le projectile atteignit l'enfant de M. Pfleger, un garçonnet de trois ans, qui ne tarda pas à succomber.

BERNE. — La caisse du quartier-maître de la Vme division a été volée dans la nuit de lundi à mardi, à Délémont, elle se trouvait au bureau, salle n° 30 du Château, au deuxième étage, au-dessus du logement du concierge. Une seule sentinelle se trouvait placée dans la cour, à l'entrée nord du bâtiment. Elle avait pour consigne, il est vrai de faire des rondes dans les corridors, mais l'entrée sud du Château, donnant accès dans le jardin, était ouverte et non gardée. Au dire du quartier-maître, la caisse contenait environ 18,000 fr., dont 11,000 fr. en espèces et le reste sur carnets. La caisse vide a été retrouvée dans le Ticle, au râtelier de la fabrique d'horlogerie de M. Ruedin. La police fait d'actives recherches; des soupçons sérieux pèsent sur l'un ou l'autre individus.

— Nous avons relaté qu'une tentative d'assassinat, ayant probablement le vol pour mobile, avait été commise mercredi passé sur la personne d'une hôtelière de Romont, Mlle Benoit, âgée de 62 ans. Le coupable, un nommé P. Saaner, horloger à Granges, avait été mis en état d'arrestation. Mardi, le suppléant du juge d'instruction s'était rendu sur les lieux pour confronter l'agresseur avec sa victime et procéder à la clôture de l'enquête. Le retour de Romont à Reuchenette fut assez pénible, Saaner refusant à maintes reprises de continuer sa route, mais rien ne faisait prévoir le drame qui allait suivre. Au moment où le train de 7 heures qui devait le transporter à Courtelary entra en gare de Renche-

nette, Saaner, prompt comme l'éclair, se précipita vers le convoi et se jeta devant la machine. Le malheureux fut traîné sur un certain parcours et mis en piteux état. Il fallut faire rebrousser le convoi pour dégager le corps, pris sous le chasse-pierres. Transporté mourant à la salle d'attente, il rendit le dernier soupir quelques minutes après, sans avoir repris connaissance. Saaner était âgé de 25 ans.

Prédictions et constatations

(De la « Suisse ».)

Malgré la grippe on respire mieux, entendons-nous dire. L'air est plus léger, les poitrines se dilatent. Il y a quelque chose de changé dans le monde. Ces rassérénés que j'envie osent enfin parler. La censure, elle, est muette. Avertie à son tour, elle a renoncé à ses foudres, ses menaces de suspension, de pendaison. A la prochaine Marne, qui ne tardera pas, il sera plus difficile de trouver un germanophile en Suisse qu'un kilo de sucre chez l'épicière familiale ou qu'un tripoteur d'aventure confessant son ignominie dans les journaux.

Il arrivera même qu'on reprochera aux Romands d'avoir trop timidement soutenu la bonne cause. N'auraient-ils pas pu montrer plus d'audace, plus de ténacité confiante dans leur foi ?... M. de Wattenwyl écrira que depuis longtemps l'Allemagne militaire était condamnée, M. Egli se ventera d'avoir toujours prédit l'efficacité du concours américain. M. Stegmann portera la cocarde d'Alsace. M. Debrit renouera avec les députés douillards de l'Est. Le « Berner Tagblatt » changera de caractères. Il s'imprimera en français.

Alors, nous pourrions consacrer toutes nos forces à combattre les deux derniers fléaux dont la Suisse a failli mourir, grippe et Grimm, mais qui trouvaient dans leur origine comme une sorte d'immunité.

La première sévissant en Allemagne, nous ne songerions pas à lui fermer notre frontière.

Le second, naturalisé depuis peu, conservait de trop puissants appuis chez ses anciens compatriotes. Nous lui permîmes d'aller intriguer contre l'Entente en Russie, d'où il fut expulsé par le gouvernement socialiste. Ses agissements constituèrent bien la pire infraction aux ordonnances de neutralité. Mais il n'eut encouru pas même un blâme, comme M. Scheller, le transbordeur de millions à pourriture dans notre valise diplomatique. Fort de la faiblesse de nos pleins pouvoirs, M. Grimm les nargua aujourd'hui. Il poursuivit sa mission, qui malgré tout lui réussit fort bien en Russie. La Suisse doit sombrer à son tour dans le bolchevisme final dont il est l'agent le plus autorisé.

Que des émissaires de M. Poincaré, cependant, ou de M. Lloyd George, se fussent avisés d'accomplir chez nous la même besogne, j'ai dans l'idée que leurs manigances n'auraient pas duré quarante-huit heures. Pour ne citer qu'un cas, le Conseil fédéral n'a pas hésité à sévir contre M. Salvadjan que l'on accusait de battre en brèche le gouvernement bulgare. C'était grave. Tandis que contre le gouvernement suisse tout était licite, à condition que les agitateurs montrassent Karpathe blanche, Rappelons-nous aussi Munzenberg, sur le sort duquel nous n'avons d'ailleurs que des renseignements imprécis.

A présent, nous n'avons plus peur de nous défendre. Si trop de légitimes griefs se sont accumulés contre nos dirigeants, tout au moins réglerons-nous nos comptes au seul point de vue suisse, hors de l'influence étrangère qui sans doute aurait voulu tirer parti de nos divisions pour nous envoyer les siennes. Le pays se ressaisit. Du soleil, de la lumière renaitra une Suisse meilleure, unie, indépendante encore, honorée toujours.

Je me souhaite de voir cela. ZED.

CANTON

Colombier (corr). — Fort heureusement ma chronique de ce jour revêtira une note moins pessimiste que la dernière. Depuis quelques jours la situation sanitaire s'est bien améliorée, et sans encore quelques cas de grippe dans la population civile, l'épidémie peut être considérée comme enrayée. Il y a eu suffisamment de deuils et de tristesses à enregistrer, nous sommes heureux de pouvoir respirer un peu plus librement.

On bataille actuellement dans nos journaux à propos de la fermeture des temples et de celle des cafés et cercles, ou tout au moins la limitation des heures d'ouverture de ceux-ci. Question un peu délicate et qui risque de ne pas satisfaire chacun : il n'y a pas mal d'intérêts divers en jeu, et si l'initiative de la Croix-Bleue est hautement louable, elle sera peut-être moins facile à solutionner. Comme le fait très justement remarquer le correspondant neuchâtelois de la « Gazette de Lausanne », les cercles peuvent difficilement être assimilés aux autres établissements, surtout au chef-lieu, et comme certains sont chez eux et propriétaires de leurs immeubles, il paraît assez arbitraire de vouloir les obliger à fermer boutique et à se claquermer à huis clos !

Tout au moins peut-on espérer d'arriver à une fermeture moins tardive des divers établissements, en tenant compte de la situation actuelle et du sérieux des temps que nous traversons.

L'Université et l'industrie neuchâteloise

Le Locle, ce 27 juillet 1918

A plusieurs reprises, la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie et, avec elle, les milieux industriels se sont préoccupés d'établir entre les industriels et les savants un rapprochement dont les résultats seraient précieux au pays.

Dans cet ordre d'idées, un fait nouveau mérite qu'on le signale.

Sur l'initiative de M. Adrien Jaquerod, professeur à la faculté des sciences, le corps professoral de l'Université s'est saisi du problème. Il a accueilli avec faveur un rapport préliminaire où le savant physicien a montré que l'Université, centre de pure recherche, doit fournir à l'industrie son appui et son concours et lui apporter l'aide de ses laboratoires scientifiques. Lorsqu'une de nos industries aura besoin de spécialistes occupés uniquement à des travaux de laboratoire, la tâche de l'Université sera précisément de les former et de conseiller les chefs d'industries dans la constitution de ces laboratoires.

Appliquée depuis longtemps en Allemagne et à la veille de trouver son application intégrale en Amérique, l'idée de M. Jaquerod sera féconde. Quant à la contre-partie : appui de l'industrie à l'Université, des traits récents ont montré ce qu'il pouvait être et devenir. Qu'on pense seulement à l'installation du laboratoire de géologie sur la colline des Saars.

A l'idée de M. Jaquerod, qui lui faudra réaliser petit à petit, M. Arnold Reymond en a lié une seconde : l'institution d'un diplôme d'ingénieur-horlogier qui serait délivré, ajoute l'éminent philosophe, par une école spéciale d'horlogerie supérieure.

L'idée de M. Arnold Reymond pose tout le vaste problème de la fonction des ingénieurs et du degré de culture générale qu'il convient de réclamer d'eux. Quelle que soit la solution pratique que nos autorités donneront à ce problème — lequel ne sera point discuté ici — il existe dans le canton de Neuchâtel un établissement d'instruction professionnelle tout à fait hors de pair : le Technicum du Locle. Hors de pair : le mot est de M. Léopold Reverchon, le meilleur des écrivains français qui se sont spécialisés dans l'étude de l'horlogerie. Avec ses cinq sections, son enseignement méthodique et complet, le Technicum du Locle doit devenir cette école spéciale d'horlogerie supérieure que l'Université réclame et qu'elle a, en fait, à vingt kilomètres. Au reste, le milieu est digne de cette faveur : il n'existe pas dans le monde entier une ville où la chronométrie de marine, la chronométrie de poche et de bord, la pièce compliquée et la machine de précision se soient si longuement et complètement illustrées. S'il se trouvait quelqu'un pour en douter, nous le renverrions aux concours officiels de l'Observatoire de Neuchâtel, dont nul n'a jamais contesté le sérieux et la sévérité.

C'est donc au Technicum du Locle qu'il appartient de devenir notre Ecole spéciale d'horlogerie supérieure et de délivrer, dans un temps qui devrait n'être pas éloigné, le diplôme neuchâtelois d'ingénieur-horlogier.

D.

Parmi nos « Landsturmiens »

Par une coïncidence tout à fait imprévue l'ordre de marche, qui m'appela à Schwyz pour le culte militaire, m'est arrivé au moment où notre Conseil d'Etat décrétait avec une sage prudence la suspension des assemblées religieuses et donnait ainsi un peu de repos dominical aux pasteurs. Le fait est qu'ici nos soldats neuchâtelois, qui désiraient tant un culte, ne craignent pas plus la contagion de la grippe que les habitants de ces montagnes qui remplissent les églises d'une foule qui déborde jusque sur la rue.

Et quelle joie de retrouver ici tous ces bons papas (j'allais dire ces bons enfants) du Val-de-Travers, le cœur et la langue toujours à la bonne place — c'est ce qu'il faut — sous la direction ferme et bienveillante du commandant de place M. Breitmeyer, un officier qui ressemble à un soldat de Napoléon et fait grand honneur à notre armée par la distinction, pleine d'amitié qu'il met dans ses relations avec tous ses subordonnés, y compris le pasteur mobilisé par occasion; du reste ses excellents collègues, les notaires Clerc, de Neuchâtel, et Vivien, de St-Aubin, les Jers lieutenants Annen, de La Côte-aux-Tétes et Lambert, et de la Béroche, qui n'ont rien de la raideur... romaine, s'entendent très bien avec leur commandant pour rendre à nos soldats le service facile et leur faire apprécier la vie militaire; puissent-ils en faire autant, nos soldats, pour leurs officiers par une attitude toujours correcte et respectueuse.

Heureuse la nation dont l'armée est ainsi digne et fraternelle.

Les courses militaires sont bien combinées, le 1er août sera célébré à Morgarthen, de telle sorte que les hommes auront appris et vu beaucoup de choses dans ce merveilleux pays tout palpitant des souvenirs héroïques de notre histoire.

Ainsi tous nos braves « Landsturmiens » se sentent aimés, les malades surtout qui sont entourés d'une touchante sollicitude, pour lesquels on fait tout ce qui est humainement possible de faire et qui sont dans un état d'amélioration très sensible.

Dimanche prochain culte militaire à Aitdorf et quelques jours plus tard démobilisation de tous ces bons pères de famille heureux de rentrer au foyer avec le sentiment du devoir fidèlement accompli et le cœur tout rempli d'amour pour la patrie.

Seewen près Schwyz, ce 29 juillet 1918.

G. Vivien, pasteur.

NEUCHÂTEL

A l'ordre du jour. — On nous communique la citation suivante dont un habitant de Neuchâtel, M. Alexis Goetschy, vient d'être l'objet dans son régiment sur le front français :

« Goetschy Alexis, brancardier C. H. R. Brave soldat, courageux et dévoué; s'est particulièrement distingué au cours des combats du 3 au 8 avril 1918 en assurant l'évacuation de nombreux blessés sous de violents tirs de barrage, faisant preuve d'un mépris du danger, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. »

Illogisme. — On nous écrit sous ce titre :

Parmi les mesures prises pour parer à l'épidémie de grippe dont la population suisse est victime, l'une des plus salutaires est certainement la suppression des réunions publiques; cultes, fêtes, etc., où un grand nombre de personnes se trouvent réunies dans un espace restreint.

Que penser alors de cette défense, quand on voit la façon dont s'opère, sous les yeux de nos édiles, la distribution des cartes de ravitaillement pour le mois d'août ?

Est-il un endroit à 20 km. à la ronde où l'on voit autant de personnes ensemble, pressées, bousculées, dans une promiscuité malsaine ? Vrai ! on ne brille pas par la logique dans notre bonne ville.

Dans une localité du nord de la Suisse, ville quatre fois plus importante que Neuchâtel, chaque habitant reçoit par la poste, le 29 du mois des cartes de ravitaillement pour le mois suivant. Dès le premier jour de ce mois-là, des urnes sont dressées dans les rues et le public y jette ses talons de cartes périmées. Cela marche absolument sans accroc, et il n'y a pas de cohue, pas de temps perdu.

Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant chez nous ?

Ce serait le moment de faire preuve d'initiative, et de prouver au public que les autorités mettent aussi en pratique les ordres qu'elles donnent aux groupements privés.

Notre marché. — On nous écrit :

Tenté par les annonces du marché de Champion-Anet, je me suis rendu à Champion, espérant me fournir de légumes à prix abordables. Parti par le premier train à 5 h., en arrivant à Champion nombre de revendeurs de Neuchâtel étaient déjà là.

Le marché, si cela est un marché, c'est plutôt l'arrivée d'un certain nombre de chars; ce matin il y en avait 17, plus 7 à 8 petites charrettes à bras.

A l'arrivée de chacun de ces chargements, les personnes assez nombreuses venues pour la circonstance de Neuchâtel et environs, reçoivent invariablement la même réponse : « c'est déjà vendu », sauf pour le contenu d'une ou deux des petites charrettes qui fut détaillé à des prix hon-

Voir la suite des nouvelles à la page suivante

AVIS TARDIFS

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DU MARCHÉ

La Police locale avise les revendeurs non domiciliés à Neuchâtel, qu'il est interdit de circuler sur le marché et d'y conclure des achats avant 9 heures du matin.

Neuchâtel, le 1^{er} août 1918.

Direction de Police.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

NUMÉRO DU LUNDI

Les imprimeurs étant dans l'obligation de fermer les ateliers le samedi après midi, pendant l'été, soit jusqu'au 30 septembre prochain, les annonces destinées au numéro du lundi seront reçues

jusqu'au vendredi

à 3 heures,

grandes annonces

avant 9 heures du matin.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Hermann Spiess, mécanicien, et Rachel Grandjean, les deux à Neuchâtel.

Ernst Horni, mécanicien, et Emma-Hulda Philipona, papetière, les deux à Neuchâtel.

Mariage célébré

29. Georges-Fernand Tripet, pâtissier, à Neuchâtel, et Emma Richard, demoiselle de magasin, à La Chaux-de-Fonds.

Naisances

26. Yvonne-Madeleine, à Frédéric-Léopold Schmitt, employé aux trams, et à Anna née Konle.

27. Eric, à Marc Roulin, ouvrier aux C. F. F., et à Rose-Fanny née Humbert-Prince.

28. Madeleine, à Friedrich Dätwiler, chocolatier, et à Hélène-Mathilde née Brun.

28. Elsa, à Jakob Fäs, serrurier, à Hauterive, et à Anna née Zuber.

28. Gertrude-Emma, à Friedrich Honegger, négociant, à Saint-Blaise, et à Julia née Schoch.

Partie financière

Bourse de Genève, du 31 juillet 1918

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, | o = offre.

Actions		Obligations	
Banq. Nat. Suisse	485. —	4 1/2 Féd. 1917, VII	101.50
Banker. suisse	—	5 1/2 Féd. 1917, VIII	103. —
Comp. d'Escom.	733.50	3 1/2 Ch. defer féd.	723. —
Credit suisse	—	3 1/2 Dièze	328. —
Union fin. genev.	365. —	4 1/2 Féd. 1912, 14	96.80
Ind. genev. d. gaz	—	3 1/2 Genev. lots	415. —
Gaz Marseille	—	4 1/2 Genev. 4399	68.25
Gaz de Naples	—	4 1/2 Lomb. 178.1/2	—
Fco-Suisse élec.	382. —	Serbe 4 1/2	—
Electro Glrod.	875. —	V. Genev. 1910, 4 1/2	—
Mines Bor privil.	655. —	1/2 Lausanne	—
— ordina.	650. —	Chem. Fco-Suisse	—
Gafa, parts.	—	Jura-Simp 3 1/2	352. —
Choof. P.-C.-K	369.75	Lombard. anc. 3 1/2	91. —
Caotech. S. fin	143. —	Cr. L. Yand. 5 1/2	—
Coton Rus.-Fran	—	S. fin. Fr.-Sul. 4 1/2	312. —
		Bq. hyp. Sued. 4 1/2	—
		C. Ionég. 1903	—
		— 1911	260. —
		— 1912	—
		— 1913	—
		— 1914	—
		— 1915	—
		— 1916	—
		— 1917	—
		— 1918	—

Change à vue (demande et offre) : Paris 68.25/70.20, Italie 43.30/45.30, Londres 18.59/18.98, Espagne 105.50/107.50, Russie 50. —/54. —, Amsterdam 204.05/206.05, Allemagne 64.80/66.80, Vienne 37.60/39.65, Stockholm 140.20/142.20, Christiania 124. —/126. —, Copenhague 123. —/125. —, New-York 8.744.18

êtes, le tout avait déjà été accaparé à l'avance par des marchands de notre ville très connus dans ce genre de commerce et qui nous revendraient la marchandise au prix qui leur plaira.

Il serait donc bon de prévenir les personnes qui désireraient se rendre à ces marchés de s'abstenir de le faire, c'est autant de temps, de peine et de frais épargnés. Ce ne sont que quelques rares individus qui en profitent. Pour assister au chargement de wagons complets, point n'est besoin de se déranger. Nous retombons de ce fait sous la griffe de ceux qui, depuis longtemps, nous font la vie chère. Il ne faut pas toujours s'en prendre au producteur, car, dans la majorité des cas, celui-ci est tenté par les prix élevés que lui offrent ceux qui à tous prix veulent accaparer les denrées qui nous sont nécessaires.

Voilà l'une des principales causes du renchérissement de notre marché.

L'affaire Montandon. — La première assemblée des créanciers de la faillite Jean Montandon a eu lieu samedi; 25 créanciers y étaient présents ou représentés. Le préposé à l'office des faillites, qui présidait, a lu son rapport sur l'inventaire, l'administration et l'état de l'actif et du passif à ce jour. Ce rapport était forcément encore incomplet; mais, malheureusement, l'actif connu est bien inférieur au passif qui se dessine et dont le chiffre ne sera fixé que le jour de la clôture des inscriptions.

A l'unanimité, les créanciers ont décidé de confirmer l'office dans ses fonctions de liquidateur et ont nommé une commission de surveillance dont font partie MM. Fernand Cartier et Maurice Clerc, notaires à Neuchâtel, et M. Albert Michaud, notaire à Bôle.

Montandon emploie, parait-il, son temps à mettre à jour sa comptabilité et son travail servira de point de départ aux investigations qui permettront d'arriver si possible à la reconstitution complète de l'actif, dont une partie peut avoir échappé jusqu'ici aux recherches. Il faudra réussir à connaître l'emploi de tout l'argent disparu, sans reculer devant des mesures énergiques, pour éclaircir cette triste affaire complètement et à satisfaction des intéressés.

On dit encore que le colonel Hauser a demandé des crédits sans réussir à les obtenir, mais on dit aussi qu'il ne les a pas obtenus parce qu'il ne les avait pas demandés. S'il ne les a pas demandés, il a eu tort; si, les ayant demandés sans les obtenir, il a conservé ses fonctions, il a également eu tort. Assumer des responsabilités, sans avoir les moyens d'y faire face, ce n'est pas le fait d'un chef: un chef s'en va, en claquant la porte, pour que chacun sache pourquoi il s'en va et qui est à blâmer.

Voilà pour le médecin d'armée. Mais ce médecin d'armée a lui-même un chef, qui est le commandant d'armée. Or il ne suffit pas de celui-ci se déclare satisfait de l'état sanitaire pour que les soldats et les parents des soldats le soient. Le général Wille, que les Chambres fédérales ont dû arrêter dans son appétit du pouvoir, ne voudra pas ne pas se reconnaître comptable des fautes du médecin d'armée dont il doit surveiller l'activité. Ci un second répondant.

Il y en a un troisième, dans la personne du chef du département militaire suisse, qui n'ayant, paraît-il, rien à voir aux affaires du commandement d'armée, quoique ce soit bien étrange, — n'en a pas moins la haute surveillance de l'organisation sanitaire territoriale, où tout fut loin d'aller comme sur des roulettes. Et puis il faudra bien que M. Decoppet s'explique à propos des crédits qui auraient été refusés au colonel Hauser.

D'ailleurs, tout cela est encore en quelque sorte l'accessoire.

Le principal, c'est la lamentable condition des locaux du Jura dans lesquels les militaires malades ont été hospitalisés. Une grande indignation a saisi la population en comparant ce qu'on attendait de nos soldats et ce qu'on avait négligé pour leur bien-être.

Quand tout le travail de la commission d'enquête aboutirait à blanchir les individus, il n'arrivera jamais à faire oublier leur incurie.

F.-L. SCHULÉ.

LA GUERRE

PARIS, 31, 15 h. — Les Allemands ont attaqué, après un violent bombardement, les nouvelles positions françaises à l'est d'Oulch-le-Château. Nous avons repoussé l'assaut ennemi et maintenu intactes nos positions.

Sur la rive droite de l'Oureq, de vifs combats se sont livrés au nord-est de Fère-en-Tardenois. Le village de Seringes est passé de mains en mains et a été finalement enlevé par une contre-attaque américaine.

De nombreux coups de main ennemis, près de Mesnil-St-Georges, à l'est de Montdidier, au Bois le Prêtre, sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges, n'ont obtenu aucun résultat.

De notre côté, nous avons effectué des incursions dans les lignes allemandes au nord de Perthes-les-Hurlus et ramené des prisonniers. Nuit calme sur le reste du front.

LONDRES, 31, après midi. — Au cours de la nuit, des coups de main heureux et des rencontres de patrouilles dans les environs de Lens, au nord de Béthune et dans le secteur au nord de notre front nous ont permis de faire plusieurs prisonniers.

Un raid ennemi a été repoussé par notre feu au sud-ouest de la Bassée. L'artillerie ennemie s'est montrée active des deux côtés de la Somme, particulièrement aux abords de Merres et dans le secteur de Kemmel.

BERLIN, 31. — Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht. — Dans les Flandres, très vive activité de reconnaissance. A la suite de nouvelles possessions ennemies contre Aueris, cette localité est restée entre les mains de l'ennemi. Au nord d'Albert et au sud de la Somme, fort combat de feu au début de la matinée. La journée a été calme.

Groupe d'armées du kronprinz allemand. — Sur le principal champ de bataille du 27 juillet, entre Hartennes et l'ouest de la Fère-en-Tardenois, l'infanterie ennemie, après sa défaite du 27, est restée inactive. Devant Sapnoy, une violente attaque partielle de l'ennemi a été repoussée. Entre la Fère-en-Tardenois et la forêt de Meunière, les Français et les Américains ont passé de nouveau, vers midi, à l'assaut, en profonds échelons, mais leurs attaques se sont effondrées d'une façon sanglante. Dans la forêt même, des assauts répétés à six reprises se sont effondrés également. Notre infanterie a poursuivi fréquemment l'ennemi et s'est établie dans le terrain devant ses lignes.

A l'est de la Fère-en-Tardenois, l'adversaire a renouvelé dans la soirée et pendant la nuit ses attaques coûteuses, mais sans succès. Des attaques partielles ennemies près de Romigny ont également échoué.

Au cours des combats de ces derniers jours, nous avons fait plus de 4000 prisonniers. Le nombre des prisonniers faits depuis le 15 juillet 1918 est ainsi porté à plus de 24.000.

BERLIN, 31, soir. — Sur le front de combat, le calme a régné pendant toute la journée.

Le recul allemand

En parlant de la bataille de France dans le « Journal de Genève », M. Feyler constate d'abord que le bilan de la situation conduit les Allemands à poser le dilemme ou d'un second emprunt de divisions à effectuer sur la réserve, divisions chargées de renouveler l'essai de dégagement, ou d'un nouveau repli plus au nord, entre la Vesle et l'Aisne. M. Feyler poursuit:

Ces résolutions sont angoissantes pour le haut commandement impérial. Il est en train de perdre non plus seulement les résultats stratégiques de sa dernière offensive — celle que les chroniques ont baptisée de Marne et Champagne — et qu'il a engagée le 15 juillet, mais encore ceux de la précédente, l'offensive dite de Paris, déclenchée le 27 mai. Comme on l'a expliqué en son temps, celle-ci poursuivait, lors de ses dernières manifestations, l'enlèvement convergent des massifs boisés de Villers-Cotterets et de Compiègne.

Elle avait subi une défaite sur son front nord de Montdidier-Noyon. Elle subit ces jours-ci une deuxième défaite, traduite par l'obligation d'abandonner entièrement son front de l'est, le front des lisières de la forêt de Villers-Cotterets qui avait été poussé jusqu'à l'ouest de Château-Thierry. Il faut bien comprendre cette situation pour saisir la nature du revers actuel de l'armée allemande. C'est beaucoup plus important encore que les pertes en hommes et en canons. C'est une transformation stratégique au bénéfice des alliés, transformation que l'on aurait le droit de qualifier, sans exagération, de désastre stratégique allemand, si l'état-major impérial ne parvenait pas à le corriger au moyen d'une réplique contre-offensive d'un grand développement.

C'est la gravité de cette situation-là qui a conduit à présumer, à tort ou à raison, qu'une reprise d'offensive germanique devait choisir le secteur de la Vesle plutôt qu'un autre. Il importe de masquer au peuple allemand qui, par la faute de l'état-major impérial lui-même, s'est toujours attaché à regarder le terrain plutôt que les armées, une situation qui apparaît nettement, cette fois-ci, sur le terrain même. Les armées vont se retrouver à peu de chose près dans les positions qu'elles occupaient réciproquement avant le 27 mai, c'est-à-dire avant le départ de l'opération décisive qui devait rouvrir le chemin de Paris et conduire à l'« ultima ratio » de la menace aux Parisiens, rançons de la paix à dicter à la France. Si déconcertées par les communications de leur état-major que l'on puisse supposer les populations allemandes, cet effet ne saurait aller jusqu'à les rendre incapables de constater sur une carte, que non seulement leur armée n'est pas descendue de l'Argonne à la Marne le 15 juillet et jours suivants, ce qu'elle aurait dû faire si l'offensive de Marne et Champagne avait abouti, mais encore qu'elles remontent de la Marne à l'Aisne et à la situation antérieure au 27 mai, ce qu'elles ne devraient pas faire si elles entendaient conserver le succès de l'offensive de Paris. C'est donc bien deux grandes manœuvres dont les Allemands perdent ces jours-ci le bénéfice. La manœuvre de la Montagne de Reims du 15 juillet, et la manœuvre de Compiègne et Villers-Cotterets, du 27 mai.

Il y a plus. La défaite stratégique se complique d'un amoindrissement dynastique. Cela non plus n'est pas indifférent en l'état déclinant de l'Empire, et cela suffit à faire comprendre que les télégrammes de Berlin en soient parvenus à se surpasser eux-mêmes, ce que l'on n'aurait jamais pu croire. Une fois de plus, c'est le prince impérial qui est battu, et cette fois-ci, dans des conditions de pertes en tous genres qui dépassent tout son passé.

En 1914, lorsqu'avec ses six corps d'armée il aurait pu, sans difficulté majeure, faire tomber Verdun, il a glissé à côté. Après quoi, il a dû, le long de l'Argonne, subir une retraite qui paraît bien n'avoir rien ou de génial. En 1916, lorsqu'il est devenu clair qu'il n'aurait pas Verdun, il s'y est acharné cinq mois durant. Les pertes de son armée furent effroyables et inutiles. C'est alors que ses feux sujets le baptisèrent d'un surnom que ma crainte extrême de la censure m'empêche de rappeler.

Et le voilà maintenant chassé vers le nord, dans des conditions qui ressemblent fort à la chute de l'immense aventure dans laquelle, plus qu'un autre, il a contribué à jeter l'empire allemand.

La manœuvre du général de Ludendorff aboutit à une défaite stratégique, à une diminution politique et à un affaiblissement dynastique. Toutes bonnes choses sont au nombre de trois.

EN RUSSIE

MOSCOU, 31 (Wolff). — Suivant une information de l'organe officiel « Isvestia », Yekaterinbourg a été pris par les Tcheco-Slovaques. La presse bolchéviste pousse un cri d'alarme et appelle aux armes.

La « Pravda » écrit:

« Le péril tchéco-slovaque grandit comme une avalanche, la contre-révolution s'étendit comme une tache d'huile sur une feuille de papier. Pas de faiblesse; le cercle des affameurs doit être brisé. »

Le maréchal von Eichhorn et son adjutant sont morts des suites de l'attentat dont ils ont été victimes.

Leur meurtrier, Boris Donskoi, âgé de 23 ans, dit avoir reçu des socialistes révolutionnaires de gauche l'ordre d'assassiner Eichhorn.

NOUVELLES DIVERSES

Les propositions d'Otten. — Mercredi à au lieu à Berne une conférence entre les représentants du Conseil fédéral et le comité d'action d'Otten.

Au sujet de la première demande du programme du congrès ouvrier concernant les mesures à prendre par les cantons contre les désordres, M. Calonder, président de la Confédération, a déclaré que cet arrêté n'était point dirigé contre les droits de réunion et de démonstration des ouvriers, mais qu'il visait exclusivement les désordres auxquels les ouvriers eux-mêmes n'ont pas participé jusqu'ici. Le Conseil fédéral, en conséquence, maintiendra son arrêté, que les ouvriers semblent avoir mal compris.

Quant à la deuxième demande, (abrogation de l'arrêté du Conseil fédéral relatif au refoulement des déserteurs et réfractaires étrangers) le Conseil fédéral déclare qu'il accepterait la motion décidée par la commission des pleins pouvoirs du Conseil des Etats tendant à retirer l'arrêté.

Au sujet des demandes Nos 3 à 8 concernant les revendications économiques (office alimentaire, commerce en gros, office des salaires, etc.) une longue discussion s'est engagée. Il en est ressorti que le point de vue des ouvriers n'est point compatible avec l'opinion de l'autorité et il n'est pas impossible de parvenir à un accord sur ces questions.

Le Conseil fédéral a décidé que tous les

fonctionnaires et employés de la Confédération, y compris ceux des chemins de fer fédéraux, ainsi que les ouvriers permanents des établissements et ateliers fédéraux, à l'exception des ouvriers de l'administration militaire fédérale, ayant droit au supplément de renchérissement de guerre conformément à l'arrêté fédéral du 21 décembre 1917, recevront un subsidium montant d'un traitement ou salaire mensuel et d'une mensualité du supplément de renchérissement de guerre de 1918, subsidium qui ne pourra toutefois en aucun cas dépasser la somme de 300 francs.

Dernières dépêches

Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Protestation des neutres

MOSCOU, 1^{er}. — Selon la « Pravda » les représentants des puissances neutres à Petrograd ont protesté énergiquement contre la nationalisation de l'industrie du naphte, prescrite par l'arrêté du 20 juillet.

Pour les pertes éventuelles que subiraient les ressortissants neutres par suite de cette nationalisation, une indemnité sera demandée.

Les enfants de feu Monsieur et Madame Jules-Ami Bourquin-Issler: Hélène, René et Germaine, à Neuchâtel; Madame Veuve Hortense Bourquin, à Villeret; Monsieur Auguste Issler, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Arthur Bourquin et leurs enfants, à Plagne; Madame et Monsieur Fritz Stauffer et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Jean Boillot et leurs enfants, à Villeret; Madame et Monsieur Alfred Ganguin et leurs enfants, à Villeret; Monsieur et Madame Paul Bourquin et leurs enfants, à Villeret; les enfants de feu Madame et Monsieur Aimé Jeanfarve, à Lausanne; Madame et Monsieur Charles Meyrat et leurs enfants, à Villeret; Madame et Monsieur Charles Fachard et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ernest Bourquin et leurs enfants, au Locle; Monsieur Achille Bourquin et sa fiancée, Mademoiselle Huguenin, à Villeret; Madame et Monsieur Ernest Oswald, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Eugène Issler et leurs enfants, au Locle; Monsieur Paul Issler, à Besançon; Madame et Monsieur Georges Bigler, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur Georges Issler, à La Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Hélène Issler et son fiancé, Monsieur H. Rattone, à Neuchâtel; Monsieur Marcel Issler, à Chézard, ainsi que les familles Bourquin et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent.

Monsieur Jules-Ami BOURQUIN agent de police

enlevé à leur tendre affection aujourd'hui, 31 juillet, après une courte et cruelle maladie, dans sa 39^{me} année. Neuchâtel, le 31 juillet 1918.

Il n'est plus, le ciel nous l'a ravi, Nous le pleurons, mais regrets superflus, Près de Jésus il s'est endormi, Et ici-bas nous ne le reverrons plus.

Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous. Jean.

L'enterrement aura lieu, sans suite, jeudi 1^{er} août, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Les familles affligées.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la Société des agents de police locale sont informés du décès de

Monsieur Jules-Ami BOURQUIN

leur collègue et ami.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, jeudi 1^{er} août. Le Comité.

Les membres de la Société des agents de police locale sont informés du décès de

Monsieur Robert GUTKNECHT

Aspirant du Corps de police de la Ville de Neuchâtel. Le Comité.

Messieurs les membres de l'Association suisse des sous-officiers de Neuchâtel sont informés du décès de leur collègue,

Monsieur Robert GUTKNECHT

sergent-major, membre actif de la section. L'ensevelissement a eu lieu sans suite. Le Comité.

Monsieur et Madame Victor Sausser et leurs enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée fille, sœur et parente,

Marguerite-Odetta

que Dieu leur a reprise aujourd'hui, mercredi, à 7 h. 45 du matin, à l'âge de 19 mois, après 5 jours de grandes souffrances (grippe). Neuchâtel, le 31 juillet 1918.

Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, a eu lieu mercredi matin à 11 heures.

L'usine Decker et son personnel ont la douleur de faire part du décès de leur fidèle ouvrier et collègue,

Monsieur Rodolphe KOPECKI

employé dans la maison depuis 5 années, décédé à l'âge de 29 ans, des suites de la grippe. L'ensevelissement a eu lieu, sans suite, le 31 juillet.

Monsieur et Madame S. Berner et leurs enfants, et les familles alliées, ainsi que Mademoiselle Louise Perret, fiancée du défunt, font part à leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de leur cher fils, frère, fiancé et parent,

Georges

survenu après quelques jours de terrible maladie, dans sa 23^{me} année.

Peseux, 1^{er} août 1918.

Que ta volonté soit faite. Matth. XXVI, 46.

L'ensevelissement aura lieu sans suite. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Henri Berger-Golay, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edmond Berger-Borel et leur fille Odette, au Locle; Madame et Monsieur Edouard Boretti-Berger, à Paris; Madame Schmutz-Apôtheloz, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, oncle et cousin,

Monsieur Auguste-Edouard GOLAY employé C. F. F.

survenu le 31 juillet 1918, à 4 heures du soir, dans sa 32^{me} année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Tes souffrances sont finies.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, le 1^{er} août 1918.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de s'abstenir des visites.

Monsieur Emile Kuzmann, sur le front en Roumanie, et ses trois enfants: Rose, Charles et Marcel; Monsieur et Madame Fritz Heimann, à Montmolin, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie KUZMANN-HEIMANN

leur chère épouse, mère, fille et parente, qu' Dieu a retirée à Lui aujourd'hui, dans sa 30^{me} année, après une courte et pénible maladie. Neuchâtel, le 31 juillet 1918.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Domicile mortuaire: Rue des Moulins 21.

L'enterrement aura lieu, sans suite, jeudi 1^{er} août.



Messieurs les membres de l'Association des Hellènes libéraux de Neuchâtel sont informés du décès de leur Président honoraire et grand patriote,

Monsieur D. TYPALDO-XYDIAS

Grand-Officier de l'Ordre Royal hellénique du St-Sauveur

Commandeur de l'Ordre de la Couronne Royale d'Italie

Président de la Croix-Rouge hellénique en Suisse

Président honoraire

des Associations des Hellènes libéraux en Suisse

Président de la Chambre de commerce hellénique en Suisse

décédé au Mont-Pélerin, le 28 juillet. Le Comité.

Monsieur Fritz Cottier; Monsieur F.-H. Cottier et son fils André; Monsieur et Madame Georges Cottier-Berthoud et leurs enfants; Monsieur Maurice Cottier; Monsieur et Madame Pierre Cottier-Jourard et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Cugnier-Raciné et leur fille à Hortonville (Etats-Unis); Monsieur le docteur et Madame Georges Hertig, à Morija (Afrique du Sud); Monsieur et Madame Henri Hertig et leurs enfants; Madame Racine-Gallet et ses enfants, à Nyon; les familles Mauler, Sandoz de Porto-Rico, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie COTTIER, née Cugnier

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui à 6 heures du matin, dans sa 72^{me} année, après une pénible maladie. Môtiers, le 30 juillet 1918.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu le jeudi 1^{er} août, à 1 heure de l'après-midi, à Môtiers. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

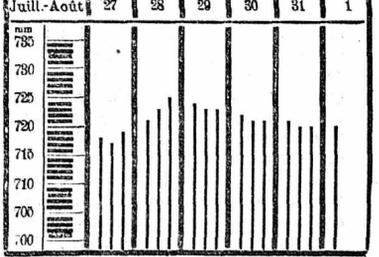
Bulletin météorologique - Août 1918

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Date	Temp. en degrés			Vent	Dir.	Force	État du ciel
	Moy.	Min.	Max.				
31	18.7	9.5	25.3	720.1	varia.	faible	clair

Joran le soir. 1. h. 4: Temp. 18.5. Vent: N.-E. Ciel: clair.



Niveau du lac: 1^{er} août (7 h. matin) 420 m. 420

Température du lac: 1^{er} août (7 h. m.): 23°

Bulletin météor. des C. F. F. 1^{er} août, 7 h. matin

Altitude mètres	STATIONS	Temp. centigr.	TEMPS ET VENT	
			Tr. b. tps.	Calme
890	Bâle	12		
840	Berne	11		
837	Soie	12		
1543	Davos	9		
682	Fribourg	10		
874	Genève	14		
476	Glarus	10		
1108	Göschenen	13		
906	Interlaken	13		
596	La Ch.-de-Fonds	9		
408	Lausanne	17		
208	Locarno	19		
837	Lugano	18		
458	Lucerne	14		
800	Montreux	17		
470	Neuchâtel	12		
805	Régats	14		
878	Saint-Gall	13		
1366	Saint-Moritz	6		
407	Schaffhouse	11		
532	Thonon	11		
829	Vevey	16		
1609	Zermatt	5		
410	Zurich	14		